

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

DUOWIN SPRAY

2. Composition qualitative et quantitative

Perméthrine.....	18,8 mg
Pyriproxifène.....	0,2 mg
Excipient QSP 1 ml	

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Solution pour pulvérisation cutanée.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Chiens.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Affections à parasites sensibles à la perméthrine et au pyriproxifène.

Chez les chiens :

- Elimination des puces et des tiques.
- Prévention des infestations par les puces pendant 6 semaines et limitation des réinfestations par inhibition du développement jusqu'au stade adulte pendant 11 semaines.
- Prévention des infestations par les tiques pendant 4 semaines.

Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la dermatite par allergie aux piqûres de puces.

4.3. Contre-indications

Ne pas traiter les animaux malades ou convalescents.

Ne pas administrer aux chiens de moins de 3 mois.

Ne pas utiliser chez le chat : le médicament peut entraîner des convulsions mortelles.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Eviter de pulvériser le produit près des yeux, du museau ou des parties génitales. En cas de contact, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Il est recommandé d'éviter de laver le chien ou de lui faire un shampoing après le traitement.

Tenir l'animal traité loin de tout feu et d'autres sources de chaleur pendant au moins 30 minutes après le traitement et jusqu'à ce que le pelage soit complètement sec.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après utilisation.

Les gants à usage domestique sont conseillés pendant l'administration du produit.

Ne pas respirer les émanations. Utiliser uniquement dans des endroits bien aérés.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'exposition accidentelle, rincer à l'eau avec soin.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Conserver à l'abri des aliments et des boissons.

Ne pas pulvériser ni exposer près d'une source de chaleur.

Ne pas pulvériser de façon prolongée.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Des effets indésirables principalement nerveux ont été observés chez le chien (tremblements, ataxie, hypersalivation, hyperesthésie, léthargie) ainsi que des vomissements. Le traitement est symptomatique.

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Les études chez les animaux de laboratoire (rat, souris, lapin) n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène ou embryotoxique de la perméthrine. L'innocuité de la spécialité chez les chiennes en gestation ou allaitantes n'a pas été étudiée. L'absorption de la perméthrine au travers de la peau et des muqueuses étant faible, l'utilisation de la spécialité pendant la gestation et l'allaitement ne pose pas de problème particulier.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

4.9. Posologie et voie d'administration

Voie externe.

94 mg de perméthrine et 1 mg de pyriproxifène par kg de poids corporel, soit 5 ml de solution par kg de poids corporel, correspondant à environ 5 pressions (chaque pression délivre 3,2 ml) pour 3 kg suivant le tableau suivant :

Poids du chien en kg	Nombre de pulvérisations
3 kg ≤ poids < 7 kg	5
7 kg ≤ poids < 10 kg	12
10 kg ≤ poids < 15 kg	17
15 kg ≤ poids < 20 kg	25
20 kg ≤ poids < 30 kg	34
30 kg ≤ poids < 40 kg	50
Poids ≥ 40 kg	67

Pulvériser le produit sur l'animal, à rebrousse-poil en quantité suffisante pour mouiller complètement le pelage et pénétrer jusqu'à la peau.

Appliquer le produit sur un pelage propre et sec.

Traiter toutes les parties du corps.

Répartir le produit de façon homogène.

Ne pas essuyer, ni rincer l'animal après application et laisser sécher naturellement ou avec un séchoir pulsant de l'air chaud.

Brosser et peigner.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Une étude de tolérance réalisée sur des chiots de 2 mois à 5 fois la posologie recommandée n'a montré aucune réaction secondaire, ni immédiate, ni retardée. Néanmoins, si des signes d'intolérance se manifestaient (hyperesthésie, ataxie, érythème intense, tremblements prolongés), shampooiner le chien afin d'éliminer le produit.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : antiparasitaire externe, pyréthriinoïdes.

Code ATC-vet : QP53AC54.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

La perméthrine, molécule de la famille des pyréthroïdes de synthèse, se caractérise par son activité insecticide et acaricide; agissant par contact, la molécule bloque la transmission de l'influx nerveux. Ces effets sont attribués à des variations de la perméabilité membranaire des axones aux ions Na⁺ et K⁺.

Le pyriproxifène est un inhibiteur de croissance des insectes qui a la capacité de mimer l'hormone juvénile. La molécule inhibe l'émergence d'insectes adultes en bloquant le développement biologique des oeufs et des larves, qui sont ainsi éliminés.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

Après pulvérisation et évaporation du solvant vecteur, la perméthrine, de nature lipophile, est solubilisée dans le sébum.

Propriétés environnementales

Le produit est toxique pour les poissons et certains organismes aquatiques.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Luviset Can

Ether méthylique de propylène glycol

Eau purifiée

6.2. Incompatibilités majeures

Non connues.

6.3. Durée de conservation

3 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver à une température inférieure à 25°C.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

- . Flacon polyéthylène
- . Pulvérisateur polypropylène/polyéthylène

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Le produit est toxique pour les poissons et certains organismes aquatiques. Les flacons vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VIRBAC
1ERE AVE 2065 M L I D
06516 CARROS

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/3128943 4/1997

Boîte de 1 flacon de 250 ml et de 1 pulvérisateur mécanique
Boîte de 1 flacon de 500 ml et de 1 pulvérisateur mécanique

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

30/01/1997 - 09/06/2011

10. Date de mise à jour du texte

09/06/2011